



The World Foundation for Natural Science

The New World Franciscan Scientific Endeavour of The New World Church

Restoring and Healing the World through Responsibility and Commitment in accord with Natural and Divine Law!

European Headquarters ✦ PO Box 7995 ✦ 6000 Lucerne 7, Switzerland ☎-Tel: 41(41)798 0398 ☎-Fax: 41(41)798 0399
World Headquarters ✦ PO Drawer 16900 ✦ Washington DC, 20041, USA ☎-Tel: 1(703)631-1408 ☎-Fax: 1(703)631-1919 ✦ www.naturalscience.org

Lundi 25 janvier 2021

Un pas vers un monde en paix

Vendredi 22 janvier 2021, un jalon a été posé dans l'histoire de l'humanité. En ce jour historique, le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est entré en vigueur, (TPNW en anglais : Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons). Le traité a été adopté le 7 juillet 2017 par 122 nations au siège de l'ONU à New York ; à ce jour, 86 États l'ont signé et 51 l'ont ratifié.



L'interdiction des armes nucléaires est ainsi devenue une loi, un traité illimité et juridiquement contraignant pour les États signataires. Cet accord interdit aux nations de développer, de tester, de produire, de fabriquer, de transférer, de posséder, de stocker, d'utiliser des armes nucléaires ou de menacer d'autres États. Il leur est également interdit de déployer des armes nucléaires dans leur pays. Il est également interdit aux États de soutenir, d'encourager ou d'inciter quiconque à mener de telles activités.

Les pays qui possèdent actuellement des armes nucléaires peuvent adhérer à l'accord, mais s'engagent ainsi à les détruire conformément à un plan juridiquement contraignant et fixé dans le temps. Les États qui ont déployé dans leur pays des armes nucléaires d'un autre pays (comme la Turquie, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas) peuvent également adhérer à l'accord s'ils acceptent de retirer ces armes de leurs terres dans un délai déterminé.

Le traité d'interdiction des armes nucléaires comble une lacune importante du droit international. Jusqu'à présent, malgré leurs effets désastreux, étendus et durables sur l'homme et l'environnement, les armes nucléaires ont été les seules armes de destruction massive qui n'étaient pas soumises à une interdiction complète.

L'histoire peu glorieuse des armes nucléaires a débuté en août 1942, lorsque les États-Unis ont mis au point la première arme nucléaire avec le « Manhattan Project ». Le 16 juillet 1945, le premier essai nucléaire a eu lieu. À peine trois semaines plus tard, le 6 août 1945, les États-Unis lançaient une bombe atomique sur Hiroshima (70 000 morts, le nombre de victimes passant à 140 000 en décembre 1945), suivie d'une seconde bombe sur Nagasaki le 9 août 1945 (36 000 morts, chiffre passé à 74 000 en décembre 1945).

Sous l'effet de ces terribles événements, l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé pour la première fois, le 24 janvier 1946, l'interdiction des armes nucléaires. Le Manifeste Russell-Einstein, publié le 9 juillet 1955 et signé par des scientifiques de renom, dont Albert Einstein, Bertrand Russell, Max Born, Linus Pauling et Frédéric Joliot-Curie, soulignait que les armes nucléaires menaceraient l'existence de toute l'humanité dont la survie ne pourrait être assurée que par un retour à sa propre humanité et une décision consciente contre les conflits armés.

Arrêt de la Cour internationale de Justice : les armes nucléaires sont immorales et illégales

Peu de gens savent cependant que le 8 juillet 1996, la Cour internationale de Justice, basée à La Haye, a rendu un arrêt tout aussi historique. Le 14 mai 1993, au Palais de la Société des Nations à Genève, en Suisse, la 46ème Conférence mondiale sur la santé, la plus haute instance de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a adopté une résolution obligeant l'Organisation mondiale de la Santé à demander une expertise à la Cour internationale de Justice sur le statut juridique de l'utilisation des armes nucléaires. Par la suite, le Secrétaire général de l'ONU de l'époque, le Dr. Boutros Boutros Ghali, a soumis la question suivante à la Cour pour avis consultatif : « La menace ou l'emploi d'armes nucléaires sont-ils autorisés par le droit international en toute circonstance ? » Lors d'une audience, 22 États ainsi que l'OMS ont fait des déclarations sur la question, et la Cour a également reçu plus de quarante observations écrites. The World Foundation for Natural Science, qui a fait campagne pour l'interdiction des armes nucléaires depuis sa création, a également soumis une telle déclaration à la Cour internationale de justice, qui a eu une influence significative sur son jugement.



Dans son arrêt, la Cour internationale de Justice a conclu que non seulement l'usage, mais aussi la menace d'utiliser des armes nucléaires doivent être interdits moralement, mais qu'il

s'agit en fait d'une violation du droit international, notamment des règles et principes du droit humanitaire international. En outre, la Cour a exhorté les puissances nucléaires « à poursuivre de bonne foi et à conclure les négociations menant au désarmement nucléaire sous tous ses aspects sous un contrôle international strict et efficace ».

L'arrêt de la Cour internationale de Justice s'est avéré plus qu'inopportun pour les puissances nucléaires, et ce n'est pas un hasard si le verdict a été largement occulté, car il a surtout remis en question la « stratégie prônant l'équilibre de la terreur », également appelée doctrine MAD (de l'anglais : mutually assured destruction = destruction mutuellement assurée, avec le double sens du mot mad : fou, insensé).

Une étape importante a été franchie – mais le travail continue

Les puissances nucléaires – la Russie, les États-Unis, la Chine, la France, la Grande-Bretagne, le Pakistan, l'Inde, Israël et la Corée du Nord – n'ont pas non plus signé jusqu'à ce jour le traité d'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021, pas plus que les pays, qui sont liés aux États-Unis par une alliance de défense, c'est-à-dire les pays de l'OTAN, l'Australie, le Japon et la Corée du Sud.

Or, comme le montre un sondage réalisé fin 2020 par YouGov auprès de six pays de l'OTAN – la Belgique, le Danemark, l'Islande, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne – la position officielle de ces pays ne reflète apparemment pas l'opinion de la population. À la question « Pensez-vous que votre pays devrait adhérer au traité d'interdiction des armes nucléaires de l'ONU ? », plus de 75% des interviewés dans tous les pays répondaient nettement « oui », tandis que le nombre de personnes favorables à la position officielle dans chaque pays ne comprenait qu'un seul chiffre. En outre, ces personnes interrogées ont déclaré qu'elles seraient favorables à l'adhésion si leur pays était le premier pays de l'OTAN à le faire et même si, par cette décision, leur pays devait être mis sous pression par d'autres pays de l'OTAN ou les États-Unis. Par ailleurs, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas, où sont stationnées des armes nucléaires américaines, le soutien populaire pour retirer ces armes de leur territoire était très important.

L'entrée en vigueur du traité d'interdiction des armes nucléaires est une étape importante et également le fait que la Russie ait signalé au nouveau gouvernement Biden qu'elle souhaitait renouveler l'accord de New Start sur le désarmement nucléaire, qui expire le 5 février 2021. Mais il reste encore beaucoup à faire. Il existe encore quelque 13 400 armes nucléaires dans le monde (selon SIPRI Yearbook 2020, Federation of American Scientists), et par exemple, une seule bombe nucléaire lancée sur New York suffirait pour pratiquement

dévaster la ville, en tuant près de 600 000 personnes. Les armes nucléaires causent d'immenses souffrances et touchent en particulier la population civile. L'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW) estime que, rien que pour les essais nucléaires de surface effectués entre 1945 et 1980, environ 2,4 millions de personnes dans le monde ont été atteintes et sont mortes du cancer.

Les dommages causés à l'environnement sont également immenses. Moins d'un pour cent des armes nucléaires mondiales pourraient provoquer ce qu'on appelle un « hiver nucléaire » et détruire l'écosystème de la Terre. Depuis les années 40, des centaines de milliers de tonnes de déchets nucléaires radioactifs hautement toxiques (provenant de centrales nucléaires, d'armes nucléaires ou de sous-marins) ont été déversées dans les océans. Les matières radioactives qu'ils contiennent, comme le plutonium ou l'uranium, ont un temps de désintégration de millions, parfois même de milliards d'années – une hypothèque toxique pour l'humanité et une menace pour toute vie sur cette planète.

La pression sur les puissances nucléaires et sur les quelque 30 à 40 entreprises qui fabriquent des armes et des missiles nucléaires (comme Boeing, Airbus ou Lockheed Martin) doit s'intensifier pour mettre un terme définitif à cette pratique méprisant la vie humaine.

Publié le Lundi 25 janvier 2021 dans la catégorie Non classifié(e)

<https://www.naturalscience.org/fr/news/2021/01/un-pas-vers-un-monde-en-paix/>